

LE 15 MARS 2018, **LES RETRAITÉ·E·S À L'OFFENSIVE**

L'Union fédérale des syndicats de l'État CGT appelle les retraité·e·s de la Fonction publique de l'État à manifester le 15 mars 2018 pour la revalorisation de leur pouvoir d'achat et l'amélioration de leurs droits légitimes.

Depuis le 1er janvier, 10 millions de retraité·e·s subissent l'augmentation de 1,7 point de la Contribution Sociale Généralisée (CSG), cela se traduit par une baisse conséquente de leur pension. Leur taux de CSG est passé de 6,6 % à 8,3 %, soit une augmentation de 25,8 %. Ce qui représente environ une perte de : - 306 € par an pour une pension brute de 1500 € par mois, - 408 € par an pour une pension brute de 2000 € par mois.

Cette augmentation de la CSG s'ajoute à une liste déjà longue d'attaques, avec la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) de 0,3 %, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions. L'appauvrissement des retraité·e·s est réel.

Ce n'est pas la revalorisation des pensions de 0,8 % au 1er octobre 2017 ne compensant même pas l'inflation des 12 derniers mois qui peut calmer la colère des retraité·e·s.

Assez d'injustices, de mensonges et d'inégalités ! De l'argent, il y en a, l'État employeur peut payer ses pensionnés ; par exemple, en faisant revenir en France les sommes colossales qui partent à l'étranger, en modifiant les lois qui permettent à certains l'évasion fiscale, en rétablissant l'impôt sur les grandes fortunes...

» LES RETRAITÉ·E·S ONT LES MOYENS DE SE FAIRE ENTENDRE.

Les retraité·e·s ont, une nouvelle fois l'occasion, le 15 mars d'exprimer leur légitime mécontentement en participant massivement aux actions organisées dans les départements par l'intersyndicale UCR-CGT, UCR-FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, Ensemble et Solidaires, FGR et LSR.

Avec la CGT, exigeons :

- ✓ La fin du gel des pensions et retraites qui ont fait perdre aux fonctionnaires 20 % de pouvoir d'achat en 12 ans. Exigeons un rattrapage immédiat de 300 € ; et à terme, qu'il n'y ait pas de pension inférieure au SMIC pour une retraite complète ;
- ✓ Que le taux de la réversion soit porté à 75 % de la ou des pensions du conjoint·e, concubin·e, pacsé·e, décédé·e, sans condition d'âge et de ressources ;
- ✓ La suppression de la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) ;
- ✓ Le rétablissement de la 1/2 part supplémen-

taire pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, dans l'attente d'une réforme globale de la fiscalité ;

- ✓ La non-imposition de la majoration pour les retraité·e·s ayant eu trois enfants ou plus ;
- ✓ Le rétablissement de la péréquation, permettant au retraité·e une évolution de leur indice de référence comme celui de l'échelon qu'ils détenaient dans leur ancien grade ;
- ✓ La suppression de l'augmentation de la CSG appliquée depuis le 1er janvier 2018 ;
- ✓ La proratisation du Salaire annuel moyen (SAM) pour les polypensionnés ;
- ✓ Le maintien du code des pensions civiles et militaires de retraite qui garantit l'inscription des retraites de fonctionnaires au grand livre de la dette publique et en assure le paiement.

**Les retraité·e·s
dans la rue
le 15 mars
mais aussi
le 22 mars**

Le 22 mars 2018, à l'appel de la CGT-Fonction Publique les retraité·e·s manifesteront avec les actifs pour dénoncer « CAP 2022 », vaste plan de destruction des services publics. Ils dénonceront la politique d'austérité appliquée à la Fonction Publique qui prévoit 120 000 suppressions de postes et la mise à mal du statut. Le maintien du statut général des Fonctionnaires, fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité, est la meilleure garantie pour les citoyen·nes d'un service public neutre et impartial. Le développement des services publics de proximité et leur accès prennent une importance particulière en raison de l'âge, la condition physique ou le handicap.

» LES SERVICES PUBLICS SONT PRÉCIEUX, LE 22 MARS DÉFENDONS-LES !